

## **Contexte de lancement du service**

- Sélectionné lors du premier appel aux candidatures lancé le 24 juillet 2001.
- Date d'autorisation : 10 juin 2003.
- Date de lancement du service : 31 mars 2005 à 19h.
- Nouveau service.

## **Positionnement du service**

Première chaîne éditée par le groupe Bolloré, Direct 8 est un nouveau service de télévision gratuit, diffusé en mode numérique par voie hertzienne et repris depuis fin mars 2006 sur les plates-formes satellite et ADSL de CanalSat.

Cette diffusion, *via* d'autres canaux que le numérique hertzien, marque un infléchissement des ambitions premières de Direct 8 qui souhaitait faire de son mode initial de diffusion une spécificité et se destiner exclusivement, durant ses trois premières années d'exercice, aux téléspectateurs n'accédant à aucune offre de complément.

Direct 8 a pour particularité de diffuser une part importante de ses programmes en direct et d'accorder moins de 20 % de son temps annuel de diffusion aux œuvres audiovisuelles. C'est une chaîne tout public qui se consacre pour une large part à des sujets de société.

## **Panorama du bilan 2005 : points faibles et points forts**

- Le rapport d'exécution des obligations et engagements de Direct 8 pour 2005 confirme les volontés et aspirations qui ont présidé au développement de la chaîne. Direct 8 satisfait globalement à ses dispositions conventionnelles et affiche, s'agissant des quotas de diffusion d'œuvres audiovisuelles, des pourcentages particulièrement élevés d'œuvres européennes et d'expression originale française. La chaîne est restée fidèle à la programmation présentée dans son dossier de candidature. Bien que la chaîne ait procédé à quelques réajustements et que son offre de programmes ne soit pas encore à la hauteur de ses ambitions, elle constitue cependant une véritable alternative à l'offre traditionnelle, tant dans sa forme (le direct), ses thématiques (environnement, science) que sa programmation (émissions culturelles en journée). En rediffusant des films anciens l'après-midi, dont certains en version originale, Direct 8 propose une offre cinématographique complémentaire à celle des chaînes historiques.

- Au cours de l'année, des dérives répétées ont pu être observées en matière de publicité et parrainage. Son bilan révèle également des quotas de diffusion d'œuvres cinématographiques insuffisants aux heures de grande écoute.  
Direct 8 n'ayant pas voulu souscrire au classement des chaînes, lors des premières vagues de mesure d'audience de la TNT gratuite, nous ne disposons pas de données d'audience.

## 1. Obligations de programmation

### ➤ Caractéristiques de la programmation

STRUCTURE DU 1 <sup>ER</sup> AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2005		
Genre de programme	2005	
Information, émissions de service	660h	10 %
Documentaires et magazines	4 285h	65 %
Fiction cinématographique	211h	3,2 %
Fiction télévisuelle (dont animation)	281h	4,2 %
Divertissement (dont vidéomusiques)	595h	9,0 %
Autres émissions (publicité, téléachat, autopromotion ...)	568h	8,6 %
<b>Total</b>	<b>6 600h</b>	<b>100 %</b>

## GRILLE DE LANCEMENT

	Lundi 4 avril	mardi 5 avril	mercredi 6 avril	jeudi 7 avril	vendredi 8 avril	samedi 9 avril	dimanche 10 avril	
<b>7 : 00 -</b>						En Direct du Lointain ou Rediffusion		<b>- 7 : 00</b>
<b>8 : 00 -</b>	Direct Matin							<b>- 8 : 00</b>
<b>9 : 00 -</b>	Complément Terre					Gym Direct		<b>- 9 : 00</b>
<b>10 : 30 -</b>	Complément Terre (suite)					Nouveaux Talents		<b>- 10 : 00</b>
<b>11 : 00 -</b>	Nord Sud							<b>- 11 : 30</b>
<b>12 : 00 -</b>	Bien-Être							<b>- 12 : 30</b>
<b>13 : 00 -</b>	Solidarités et 2 <sup>ème</sup> Chance					Solidarités et 2 <sup>ème</sup> Chance (suite)		<b>- 12 : 30</b>
<b>14 : 00 -</b>	J'aimerais comprendre					Touche Pas Ma Planète		<b>- 11 : 30</b>
<b>15 : 30 -</b>	En Direct du Mac-Mahon A TOUT CASSER					A la bonheur !		<b>- 14 : 00</b>
<b>16 : 00 -</b>	En Direct du Mac-Mahon LES VEINARDS							<b>- 15 : 30</b>
<b>16 : 30 -</b>	En Direct du Mac-Mahon LA VERITE EN FACE					On a gagné !		<b>- 16 : 00</b>
<b>18 : 00 -</b>	En Direct du Mac-Mahon THAT'S DANCING							<b>- 16 : 30</b>
<b>19 : 00 -</b>	En Direct du Mac-Mahon VOULEZ-VOUS DANSER AVEC MOI ?					On a gagné ! (suite)		<b>- 18 : 00</b>
<b>20 : 00 -</b>	En Direct du Mac-Mahon LA VERITE EN FACE							<b>- 19 : 00</b>
<b>20 : 00 -</b>	Embarquement Porte 8					Octopuces		<b>- 20 : 00</b>
<b>21 : 00 -</b>	INFO 8							<b>- 21 : 00</b>
<b>21 : 00 -</b>	Éléments Terre					Dieu merci !	Les Nouveaux Talents du Rire	<b>- 18 : 00</b>
<b>22 : 00 -</b>	Nouveaux Talents					Huit-Fi	Face à : Alain Minc	<b>- 19 : 00</b>
<b>23 : 00 -</b>	Avant Tout Le Monde					INFO 8		<b>- 20 : 00</b>
<b>23 : 30 -</b>	Avant Tout Le Monde		Blog Notes : Philippe Labro		Avant Tout Le Monde		Le Grand 8	<b>- 21 : 00</b>
<b>01 : 30 -</b>	Jeux Sans Erjeu		Théâtre en Direct UNE MAUVAISE RENCONTRE Pièce de Charles De Gaulle		Jeux Sans Erjeu		Les Livres de la 8	<b>- 21 : 00</b>
<b>07 : 00 -</b>	Zap'8		En Direct du Lointain ou Rediffusion		Zap'8		Jeux Sans Erjeu	<b>- 22 : 00</b>
<b>07 : 00 -</b>	Zap'8				En Direct du Lointain ou Rediffusion		Zap'8	
<b>07 : 00 -</b>	En Direct du Lointain ou Rediffusion		En Direct du Lointain ou Rediffusion		Boîte de N'Huit		En Direct du Lointain ou Rediffusion	<b>- 23 : 30</b>
<b>07 : 00 -</b>	En Direct du Lointain ou Rediffusion		En Direct du Lointain ou Rediffusion		En Direct du Lointain ou Rediffusion			<b>- 01 : 30</b>

**TABLEAU DES ENGAGEMENTS QUANTITATIFS  
2005**

<b>OBLIGATIONS</b>	<b>Obligations 2005</b>	<b>Réalisation 2005</b>
<b>DIFFUSION</b>		
<b>Direct</b>		
En moyenne sur les 2 premières années	7h/jour	11h/jour
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Œuvres audiovisuelles</b></li> </ul>		
<b>Ensemble de la diffusion (24h/24)</b>		
Volume global d'œuvres audiovisuelles	<20 %	6,56 %
Europe	60 %	95 %
EOF	40 %	90 %
<b>Heures de grande écoute</b>		
<b>14h/23h le mercredi et 18h/23h les autres jours</b>		
Europe	60 %	98 %
EOF	40 %	96 %
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Œuvres cinématographiques</b></li> </ul>		
Nombre maximal de diffusions de films <sup>1</sup>		
<b>Ensemble de la diffusion</b>		
Europe	144	132
Europe	60 %	65 %
EOF	40 %	58 %
<b>Heures de grande écoute (20h30/22h30)</b>		
Europe	108	10
Europe	60 %	30 %
EOF	40 %	20 %
<b>PRODUCTION<sup>2</sup></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Œuvres cinématographiques</b></li> </ul>		
Œuvres européennes	2,5 % du CA	501 000 €
Œuvres d'expression originale française	2 % du CA	443 000 €

<sup>1</sup> Quantum annuel calculé au prorata des neuf mois d'exercice en 2005.

<sup>2</sup> En l'absence de chiffre d'affaires pour l'exercice 2004, Direct 8 n'a pas d'obligations quantifiables à respecter au titre de l'exercice 2005.

## ➤ Obligations quantitatives

### **Article 1-1**

*La programmation est caractérisée par la présence importante d'émissions réalisées en direct.*

### **Article 3-1-1 : nature et durée de la programmation**

*Les programmes inédits comportant notamment les émissions diffusées en direct représentent un volume quotidien d'au moins 7 heures. Pour les deux premières années, cet engagement sera apprécié sur la moyenne des deux années.*

*La durée quotidienne du programme est de 24 heures.*

Direct 8 diffuse un programme d'une durée quotidienne de 24 heures.

La chaîne, qui privilégie les émissions en direct, diffuse par conséquent une part importante de programmes inédits. Entre 7h et minuit, Direct 8 enchaîne environ 14 émissions, représentant un volume moyen de 11 heures de direct par jour. Une seule interruption intervient entre 14h et 16h à l'occasion de la séance cinématographique *En direct du Mac Mahon*. Ces proportions sont amenées à se réduire en fin de semaine et lors des mois d'été. De minuit à 7h, la chaîne propose ses émissions en rediffusion.

Direct 8, dont les programmes en direct devaient représenter en moyenne sur les deux premières années, un volume quotidien d'au moins 7 heures, a donc largement devancé ses engagements.

## ➤ Obligations qualitatives

### **Article 3-1-1**

*La programmation privilégie les émissions en direct, les retransmissions d'événements, l'information, le divertissement, la découverte des nouveaux talents, la culture et le cinéma.*

*L'éditeur diffuse quotidiennement des flashes d'information.*

*L'éditeur favorise la découverte de nouveaux talents en leur consacrant des émissions régulières.*

Direct 8 a donc pour particularité de diffuser une part importante de ses programmes en direct et d'accorder moins de 20 % de son temps annuel de diffusion à des œuvres audiovisuelles.

La programmation de Direct 8, en terme de nature et de durée, est globalement restée fidèle à son dossier de candidature, ainsi qu'aux engagements souscrits dans sa convention. Le choix du direct, emblématique de la chaîne, conditionne la couleur d'antenne et l'articulation de la grille. En revanche, la quasi-suppression des retransmissions d'événements, qui figuraient au dossier de candidature de la chaîne, conduit à se poser la question du rôle du direct. La chaîne, qui privilégie les émissions en studio et laisse peu de place à l'événementiel, n'exploite pas toutes les possibilités du direct.

En 2005, l'animation de son antenne a reposé quasi exclusivement sur la déclinaison de son logo, le tournage des coulisses et le thème musical récurrent, *Moonlight Shadow*. Cet espace dévolu à l'expression de la chaîne est sur Direct 8 vécu comme un entracte. À compter du premier trimestre 2006, l'habillage des émissions se met progressivement en place avec des génériques et des éléments d'identité.

Sur la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2005, la grille de Direct 8 n'a pratiquement pas évolué dans sa structure. Seules quelques nouvelles émissions ont pu apparaître et d'autres voir leur volume se réduire.

- **Les magazines de plateau** constituent l'essentiel de l'offre de la chaîne. Parmi eux, 40% traitent de sujets de société. Plus d'une trentaine de magazines se succèdent pour en balayer tous les aspects (animaux, consommation, gastronomie, bien-être, santé, psychologie, mode, portrait ...).

La chaîne offre également un véritable espace d'expression aux problématiques environnementales et humanitaires, en leur consacrant 14 % de son offre de programmes.

Celles-ci se déclinent sous forme d'émissions dédiées à l'environnement, la climatologie, aux échanges internationaux ou, plus simplement, d'invitations au voyage et à la découverte des régions françaises.

Les autres programmes que la chaîne s'était engagée à privilégier, soit les retransmissions d'événements, l'information, le divertissement, la découverte des nouveaux talents, la culture et le cinéma, représentent environ un quart de l'offre de programmes de la chaîne.

- **L'information**, qui était présente à travers six flashes quotidiens en début d'exercice, s'est muée, durant l'été 2005, en deux journaux d'information d'une vingtaine de minutes diffusés à 13h et 20h. L'information est également développée dans des émissions quotidiennes telle *Direct matin*, des magazines d'actualité tels que *Le Monde d'Adler* ou *Le Grand 8* et des émissions de débats telle *Face à Alain Minc*.
- **L'événementiel**, qui devait être une des priorités de la chaîne, a rapidement décliné en volume. La chaîne, qui avait pour projet d'aménager sa grille du week-end afin de lui permettre d'accueillir des retransmissions d'événements, de faits marquants ou plus simplement de manifestations régionales, s'y est consacrée à travers une émission *À la bonheur*, programmée au deuxième trimestre 2005 et non reconduite à la rentrée de septembre.
- **L'offre de divertissements** s'exprime, au cours de l'année 2005, à travers une émission hebdomadaire de troisième partie de soirée, *Boîte de N'Huit*, trois émissions de jeu, qui représentent 3,2 % de l'offre de la chaîne : *Jeux sans enjeu*, *Éléments Terre* supprimé de la grille en octobre 2005 *Le Divertissement de la huit*, mis à l'antenne à la rentrée de septembre, et des émissions de variétés.
- **Les variétés**, qui représentent 4,9 % de l'offre, font essentiellement appel à de nouveaux talents. C'était l'une des volontés de la chaîne inscrite dans sa convention qui dispose que Direct 8 contribue à la promotion de la culture en aidant à l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes. Ces émissions, *TNT Show*, *Nouveaux talents* et *Les Nouveaux Talents du rire*, se consacrent donc à la découverte de jeunes talents dans des domaines aussi variés que la littérature, la musique, le théâtre, la cuisine, le sport, le monde associatif...

- **L'actualité culturelle**, qui est largement traitée au sein des magazines de la chaîne, fait également l'objet d'émissions spécifiques et vouées notamment à la littérature, la musique classique, l'Histoire ou le cinéma.

Par ailleurs, Direct 8 a également diffusé, au cours de l'année, 27 pièces de théâtre, les mercredis en première partie de soirée, ouvrant ainsi son antenne à une expression scénique qui ne trouve plus sa place sur les autres chaînes. Néanmoins, cet effort ne s'est pas poursuivi en 2006.

- **Le cinéma** a également une place de choix sur Direct 8 qui, conformément à ses dispositions conventionnelles, présente, en direct depuis le cinéma Mac Mahon, du lundi au vendredi en début d'après-midi, un film de cinéma ou un téléfilm. En 2006, cette case a été déplacée à la seconde partie de soirée.

## 2. Quotas de diffusion

### ➤ Œuvres cinématographiques

	Total	Œuvres européennes (60 %)	Œuvres EOF (40 %)
<b>Ensemble de la diffusion</b>	132	65 %	58 %
<b>H.G.E. (20h30/22h30)</b>	10	30 %	20 %

Direct 8 a diffusé, au cours de l'exercice 2005, 81 œuvres cinématographiques de longue durée représentant un nombre total de 132 diffusions, dont 10 entre 20h30 et 22h30.

Pour l'année 2005, Direct 8 a diffusé un nombre d'œuvres cinématographiques très inférieur à celui admis qui s'établit, au *pro rata* de la durée effective de diffusion du service, à 144. Direct 8, qui a diffusé tout au long de l'année en moyenne 4 œuvres cinématographiques de longue durée par semaine, a interrompu cette programmation en juillet et août afin de se maintenir en deçà de ce seuil.

Direct 8 n'a pas respecté aux heures de grande écoute les seuils réglementaires qui auraient pu être exigés sur un exercice annuel, n'accordant que 30 % de son nombre total de diffusions d'œuvres cinématographiques à la diffusion d'œuvres européennes et 20 % à la diffusion d'œuvres d'expression originale française. Toutefois, ces proportions s'expriment au regard d'un faible nombre de diffusions sur ce créneau horaire, puisque, sur l'année, seules 10 œuvres cinématographiques ont été diffusées entre 20h30 et 22h30.

La chaîne a respecté la grille de programmation et la chronologie des médias.

Bien qu'elle comporte quelques œuvres de patrimoine peu diffusées sur les autres chaînes, la programmation cinématographique de Direct 8, composée de films assez anciens souvent rediffusés (et pour la plupart diffusés deux fois sur la chaîne), ne présente pas de ligne éditoriale clairement définie. Cette programmation se distingue surtout de celle des autres chaînes par ses horaires de diffusion l'après-midi et la présentation des films étrangers en version originale sous-titrée.

➤ **Œuvres audiovisuelles**

	<b>Total</b>	<b>Œuvres européennes(60 %)</b>	<b>Œuvres EOF (40 %)</b>
<b>Ensemble de la diffusion</b>	433h	95 %	90 %
<b>Heures de grande écoute (14h/23h le mercredi et 18h/23h les autres jours)</b>	141h	98 %	96 %

Direct 8 ne diffuse qu'un volume marginal d'œuvres audiovisuelles, environ 433 heures représentant 6,56 % de son offre de programmes. La chaîne s'est acquittée de l'ensemble de ses obligations tant sur l'ensemble de la diffusion qu'aux heures de grande écoute et affiche un taux particulièrement élevé d'œuvres européennes et d'expression originale française.

### 3. Pluralisme et honnêteté de l'information Déontologie des programmes

#### ➤ Pluralisme et honnêteté de l'information

TABLEAU DE RÉPARTITION DES TEMPS DE PAROLE

	Temps de parole		Répartition du temps de parole	
<b>Majorité</b>	<b>20h27m</b>	<b>100 %</b>	<b>48 %</b>	
dont UMP	16h56m	83 %	40 %	
dont UDF	3h23m	17 %	8 %	
dont MPF	0h8m	1 %	0 %	
<b>Opposition</b>	<b>20h55m</b>	<b>100 %</b>	<b>49 %</b>	
dont PS	15h48m	76 %	37 %	
dont Les Verts	2h44m	13 %	6 %	
dont PC	0h55m	4 %	2 %	
dont MRC	1h28m	7 %	3 %	
<b>Autres formations</b>	<b>0h55m</b>	<b>100 %</b>	<b>2 %</b>	
dont Cap 21	0h23m	42 %	1 %	
dont FN	0h15m	27 %	1 %	
dont Génération écologie	0h15m	27 %	1 %	
dont Divers	0h2m	4 %	0 %	
<b>TOTAL</b>	<b>42h17m</b>		<b>100 %</b>	

Direct 8 n'ayant effectué cette année qu'un exercice partiel et la mise en place de la procédure de contrôle des temps de parole ayant retardé le décompte effectif, la chaîne ne peut fournir un bilan des temps d'intervention. Direct 8 a cependant fait un effort pour comptabiliser le nombre d'intervenants au cours de ses émissions (*Direct Matin, 88 minutes, Le Grand 8, Face à Alain Minc, Blog-note, Touche pas ma planète, 2<sup>ème</sup> Chance, Solidarité, Dites-Moi tout, L'été de...*) au détriment des journaux d'information. Le décompte des temps de parole des personnalités politiques dans toute sa rigueur sera effectif en 2006.

Une réunion avec les services du Conseil devrait permettre à la chaîne d'adapter et d'améliorer ses méthodes de relevés de temps de parole.

Direct 8 a respecté un équilibre entre les temps d'intervention des personnalités appartenant à la majorité parlementaire et celui des personnalités de l'opposition parlementaire, au détriment semble-t-il des membres du Gouvernement, dont les interventions sont intégrées dans la majorité, sous-représentés dans la liste des personnalités politiques invitées sur la chaîne<sup>1</sup>.

La chaîne déclare par ailleurs, avoir veillé, dans le cadre du référendum sur la Constitution européenne, à respecter un principe d'équité entre les partisans du « oui » et du « non ». Les temps de parole des personnalités, politiques et de la société civile, intervenus sur l'antenne de Direct 8, lors de la campagne référendaire, ont été communiqués au Conseil en juillet 2005.

<sup>1</sup> La liste des personnalités politiques invitées sur Direct 8 figure en annexe 1, p. 17.

➤ **Déontologie de la programmation, vie publique, droits de la personne, maîtrise de l'antenne**

L'un des principes présidant au projet Direct 8 est d'être une chaîne tout public, sans distinction de sexe ni de race. Au-delà de ce postulat, la chaîne se distingue par une programmation offrant une large résonance aux valeurs du civisme et de la solidarité, qui s'expriment notamment au travers d'émissions dédiées à l'économie solidaire, au développement durable, à la sauvegarde de l'environnement, à l'action sociale.

Ainsi, la chaîne diffuse quotidiennement des émissions de témoignages et de réflexion autour de grands sujets de société appelant à une mobilisation en faveur des plus démunis : *Solidarité*, *Deuxième Chance*, *Bouge de là*. Direct 8 s'est également associée à des manifestations caritatives au profit notamment de l'association Laurette Fugain. Elle a accueilli, dans le cadre d'une émission spéciale de Noël, des enfants issus d'un orphelinat.

Direct 8, *via* notamment son comité d'antenne, déclare veiller scrupuleusement aux droits de la personne. La chaîne informe les participants aux émissions de leurs droits à l'image. Ponctuellement, elle peut être amenée à masquer le visage de ses invités, à la demande de ceux-ci ou de sa propre initiative, si elle estime qu'un témoignage est susceptible d'avoir des répercussions sur la vie privée de la personne.

Direct 8 déclare avoir mis en œuvre avec beaucoup de vigilance les moyens lui garantissant la maîtrise de son antenne, notamment en raison de son principe de diffusion en direct. Par ailleurs, aucun dérapage n'a été relevé au cours de l'exercice 2005.

À cet effet, la chaîne a constitué un comité d'antenne, dont la composition a été portée à la connaissance du Conseil en juin 2005. Elle a également formé ses équipes en plateau et en régie à réagir rapidement en cas d'incident.

➤ **Représentation de la diversité des origines**

Direct 8 s'attache à rendre son antenne représentative de la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale. Dans son rapport, Direct 8 a particulièrement insisté sur le fait d'avoir confié des émissions à des animateurs issus de minorités. Ainsi, Théo Phan et Emma Adiei, animateurs de l'émission *Jeux sans enjeu*, sont respectivement d'origine asiatique et africaine. Elé Asu, d'origine africaine, participait à l'émission jeunesse *Octopuces*, avant de rejoindre les équipes de *Direct matin*, qu'elle présente en alternance.

## 4. Protection de l'enfance

### ➤ Mise en place du comité de visionnage ou comité d'éthique

Direct 8 s'est dotée d'une commission de classification constituée de trois personnes : le directeur général de la chaîne, le directeur d'antenne et le directeur de l'unité cinéma-théâtre-divertissement.

### ➤ Respect des horaires et de la signalétique

	Catégorie - 10 ans	Catégorie - 12 ans	Catégorie - 16 ans
Cinéma	1*	0	0

\* Il s'agit du film *TP Mesrine*, diffusé deux fois, dont la première fois sans signalétique.

### ➤ Campagne annuelle

Direct 8 a diffusé 46 fois la campagne annuelle d'information et de sensibilisation à la signalétique, à raison de 2 fois par jour, à des heures de grande écoute, entre le 3 et le 25 septembre.

## 5. Obligations spécifiques

### ➤ Déprogrammations

Les contraintes, liées à une diffusion en direct, n'ont imposé que quelques rares déprogrammations dans un délai inférieur à 14 jours. Pendant la période considérée, et malgré les difficultés liées à la diffusion en direct, la chaîne s'est toujours attachée à respecter au maximum les horaires de diffusion de ses émissions.

Direct 8 a été dans l'obligation, pour des raisons administratives ou des nécessités techniques, de modifier à quatre reprises, dans un délai inférieur à 14 jours, les horaires de programmation annoncés<sup>1</sup> ; le Conseil en a été, chaque fois, préalablement averti.

<sup>1</sup> Le tableau des déprogrammations de Direct 8 figure en annexe 2, p.19.

### ➤ **Sous-titrage des programmes**

Conformément à l'article 28 de la loi du 30 septembre 1986, Direct 8 a l'obligation de développer pour les personnes sourdes ou malentendantes le sous-titrage spécifique des programmes ou de recourir à la langue des signes. Le volume annuel de diffusion correspondant est, à compter de la date prévue dans l'autorisation pour le début effectif des émissions, d'au moins 2 % du temps de diffusion annuel la première année. Ce pourcentage devra atteindre au moins 10 % du temps de diffusion annuel la neuvième année, à raison de 1 % supplémentaire chaque année.

Les conditions spécifiques de diffusion de Direct 8 compliquent la mise à disposition de ses programmes aux personnes sourdes et malentendantes. Les techniques qui permettraient une incrustation simultanée restent onéreuses et imparfaites.

Depuis décembre 2005, Direct 8 procède au sous-titrage de certaines de ces émissions, notamment celles faisant l'objet d'une rediffusion de nuit. Sur l'exercice 2005, 17 heures 30 de programmes sont concernées par ce dispositif représentant 0,27 % du temps total de diffusion de la chaîne.

Les films étrangers en version originale, sous-titrée ont représenté, sur l'ensemble de la période, un volume de diffusion de 39 heures 30.

Au total, le volume de programmes sous-titrés, pendant les neuf mois d'exploitation de la chaîne en 2005, représente 0,9 % de son volume global de diffusion, l'essentiel portant sur des programmes de nuit.

### ➤ **Langue française**

Au cours de l'exercice 2005, Direct 8 a très largement privilégié les programmes d'expression originale française, seules quelques œuvres cinématographiques ou audiovisuelles étrangères ont été doublées ou sous-titrées et leur titre traduit.

La chaîne favorise également l'usage du français dans le choix du titre de ses émissions qui, au-delà des quelques exceptions : *Melting pop*, *TNT show* et *Fashion 8*, usent majoritairement du français et régulièrement des ressources de la sémantique, notamment dans la composition de titres polysémiques : *Complément Terre*, *Élément Terre* ou homophoniques : *Huit Fi*, *Boite de N'huit*.

## **6. Publicité/Parrainage**

### ➤ **Publicité**

Direct 8, non dotée d'une régie publicitaire, n'a pas diffusé de messages en 2005.

En revanche, plusieurs pratiques susceptibles de relever de la publicité clandestine ont été constatées sur l'antenne de ce nouveau service de télévision.

Ces pratiques ont été évoquées, le 12 octobre 2005, lors d'une réunion de travail entre les services du Conseil et des représentants de Direct 8, au cours de laquelle la réglementation publicitaire a été détaillée.

### ➤ **Parrainage**

La société n'a pas recouru en 2005 au parrainage, tel que défini par le titre II du décret n°92-280 du 27 mars 1992 modifié.

## **7. Contribution à la production**

### ➤ **Production cinématographique**

Direct 8 étant un nouveau service, n'a pas réalisé de chiffre d'affaires en 2004 et de ce fait, le respect de son obligation de contribuer à la production cinématographique ne peut être évalué. Pour cette première année de diffusion, cette obligation s'élevait théoriquement à 2,5 % de son chiffre d'affaires de l'année précédente devant être consacrés à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et à 2 % de ce même chiffre d'affaires consacrés à des œuvres d'expression originale française.

Direct 8 déclare avoir consacré 501 000 € à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes, dont 443 000 € pour des droits de diffusion d'œuvres d'expression originale française.

## ➤ Production audiovisuelle

Direct 8, qui consacre annuellement moins de 20 % de son temps de diffusion à des oeuvres audiovisuelles, n'est pas soumise aux obligations prévues au chapitre II du décret n° 2001-1333 du 28 décembre 2001 pris pour l'application des articles 27, 70 et 71 de la loi du 30 septembre 1986 précitée et fixant les principes généraux concernant la diffusion des services autres que radiophoniques par voie hertzienne terrestre en mode numérique.

## **8. Information du Conseil**

Les représentants de Direct 8 se sont entretenus avec les services du Conseil les 25 avril et 28 juin 2005. Une réunion technique, entre les équipes de Direct 8 et les services du Conseil, a eu lieu le 12 octobre 2005 afin d'alerter la chaîne sur ses dérives en matière de publicité et parrainage et l'instruire des diverses dispositions du décret n° 92-280 du 27 mars 1992 modifié. Le 26 mai 2006, les services du Conseil ont reçu les représentants de Direct 8 dans la perspective du bilan d'exécution des obligations de la chaîne pour l'année 2005.

Direct 8 a mis en place un système de contrôle propre qui utilise les progiciels Louise et Debos, notamment pour la gestion des quotas, des stocks et des ayants droit.

La chaîne fait connaître ses programmes dans les délais qui lui sont imposés et transmet mensuellement la liste de ses œuvres. Direct 8 a transmis le 2 mai le rapport d'exécution de ses obligations et engagements, qui reprend chacun des articles de sa convention et lui apporte une réponse précise et détaillée.

**L'assemblée plénière du mardi 18 juillet 2006 a examiné le bilan de Direct 8 et estimé qu'il n'appelait pas de remarques, l'insuffisance constatée sur neuf mois de diffusion de longs métrages aux heures de grande écoute portant sur un nombre peu significatif de films.**

# Annexe 1

## DÉPROGRAMMATIONS DE DIRECT 8 EN 2005

Date de la modification	Motif de la modification
24/06/2005	Impossibilité, pour des raisons administratives (problèmes de voisinage), de diffuser une partie des programmes en direct de Saint-Tropez
15/09/2005	Le 28/09/05, inversion des horaires de diffusion de 2 émissions ( <i>Le blog-notes de Philippe Labro</i> » et <i>Avant tout le monde</i> )
27/10/2005	Modification d'un film (la presse a été informée de cette modification plus de 14 jours avant la diffusion du film)
21/12/2005	Modification d'un film suite à un problème technique.



Date	Nom Prénom	Fonction	Parti, Syndicat, Association
<b>Direct matin</b>			
14/04/06	Lire Marie Françoise	Aide soignante	FO
16/04/06	Alt Eric	Vice président syndicat de la magistrature	Magistrature
29/04/06	Le Roux Bruno	Député PS de Seine-Saint-Denis	PS
29/04/06	Boumediene Alima	Sénatrice	Les Verts
02/05/06	Debré Jean-louis	Président Assemblée nationale	UMP
03/05/06	Buffet Marie-George	Secrétaire générale du partie Communiste	PC
11/05/06	Laffineur Bernard	Vice président du groupe UMP - Assemblée nationale	UMP
11/05/06	Lehideux Martine	Vice présidente du FN	FN
11/05/06	Bessac Patrice	Comité national du PC	PC
12/05/06	Trannoy Patrick	Mouvement Républicain et Citoyen	MRC
18/05/06	Guedj Nicole	Secrétaire d'État à l'aide aux victimes	UMP
19/05/06	Autain Clémentine	Adjoint au maire de Paris	PC
23/05/06	Dolbeau Fabien	Vice-Président des Jeunesses UDF	UDF
25/05/06	Dupont-Aignan Nicolas	Député UMP	UMP
30/05/06	Roudy Yvette	Ancien ministre	PS
03/06/06	Renault Alain	Président Syndic national de la librairie et de la presse	SNLP
10/06/06	Touzelier Bruno	Union Syndicat de la Magistrature	Magistrature
10/06/06	Ferrand Olivier	Délégué nationale du PS	PS
14/06/06	Glavany Jean	Ancien ministre de l'Agriculture	PS
22/07/06	Charton Madeleine	Délégué syndical	CGT
08/08/06	Breton Thalia	Présidente de l'UNEF Paris II	UNEF
10/08/06	Knecht Denis	Adjoint au maire, délégué à la sécurité de Levallois-perret	UMP
13/08/06	Cochonneau Claude	Vice-président de la FNSEA	FNSEA
25/08/06	Lepage Corinne	Présidente de Cap 21	Cap 21
16/09/06	Mariton Hervé	Vice président du groupe UMP	UMP
28/09/06	Israël Jean Paul	Secrétaire général des marins CGT	CGT
28/09/06	Bédouet Laurent	Secrétaire national de l'Union Syndicale des Magistrat	Magistrature
02/10/06	Lehmann Christian	Syndicat des jeunes généralistes	Jeunes généralistes
03/10/06	Jégo Yves	Député de Seine-et-Marne et secrétaire général de l'UMP	UMP
04/10/06	De Panafieu Françoise	Députée-maire UMP du 17e arrondissement de Paris	UMP
14/10/06	Garraud Jean-Paul	Député UMP de la Gironde - Membre de la Commission des Lois	UMP
26/10/06	Berthomet Stéphane	Conseiller technique du syndicat de policiers Synergie	Synergie
28/10/06	Gomes Stéphanie	Responsable du syndicat UNEF à l'Université de Nanterre	UNEF
05/11/06	Cannarozzo Franck	Adjoint à la sécurité à la mairie d'Aulnay sous Bois	PS
07/11/06	Lamothe Jean-Pierre	Vice-Président du syndicat des médecins	Médecins
09/11/06	Marseille Hervé	Vice-président du Conseil général des Hauts de Seine	UDF
18/11/06	Ducloux Philippe	Maire adjoint Paris Xe	PS
20/11/06	Demuyck Christian	Sénateur, président du jury de la région île-de-France	UMP
01/12/06	Giran Jean-Pierre	Député du Var (UMP)	UMP
05/12/06	Lipietz Alain	Député Européen (vert)	Les Verts
27/12/06	Goasguen Claude	Député UMP de Paris	UMP
<b>88 minutes</b>			
10/12/05	Bachelot Roselyne	Membre UMP	UMP
<b>Grand 8</b>			
03/04/05	Guigou Elisabeth		PS
10/04/05	Debré Jean-Louis	Président Assemblée nationale	UMP

17/04/05	Mélenchon Jean-Louis		PS
24/04/05	Lang Jack		PS
01/05/05	Lamassoure Alain		UMP
08/05/05	Chevènement Jean-Pierre		MRC
15/05/05	Hollande François	Premier secrétaire PS	PS
22/05/05	Donnedieu de Vabres Renaud	Ministre de la culture, de la communication	UMP
05/06/05	Valls Manuel	Député maire d' Evry	PS
12/06/05	De Sarnez Marielle		UDF
19/06/05	Balladur Edouard	Député Paris	UMP
26/06/05	Mailly Jean Claude	Secrétaire général FO	FO
03/07/05	Schweitzer Louis	Président de la HALDE	HALDE
13/09/05	Strauss-Kahn Dominique	Membre du PS	PS
20/09/05	Cochet Yves	Député Vert	Les Verts
27/09/05	Védrine Hubert		PS
04/10/05	Arthuis Jean		UDF
11/10/05	Chérèque François	Secrétaire général CFDT	CFDT
18/10/05	Barnier Michel	Ancien ministre	UMP
25/10/05	Emmanuelli Henri		PS
01/11/05	Allègre Claude		PS
08/11/05	Morin Hervé	Député de l'Eure, président groupe UDF à l'Assemblée	UDF
15/11/05	Jego Yves		UMP
22/11/05	Glavany Jean	Député, ancien ministre	PS
29/11/05	Bachelot Roselyne		UMP
06/12/05	Mamère Noël		Les Verts
13/12/05	Aeschlimann Manuel	Maire d'Asnières-sur-seine	UMP
20/12/05	Colonna Catherine	Ministre déléguée aux Affaires européennes	UMP
<b>Face à Alain Minc</b>			
15/05/05	Ferrand Olivier	Maire adjoint du 3e arrondissement	PS
05/06/05	Delvove Veronique	Ancienne conseillère technique ministère de la santé	UMP
05/06/05	Otokore Sofia	Conseillère Régionale PS	PS
12/06/05	Bougrab Jeanette	Secrétaire nationale UMP	UMP
26/06/05	Kedadouche Zair	Maire adjoint paris XVII	UMP
03/07/05	Ferrand Olivier	Maire adjoint du 3e arrondissement	PS
03/07/05	Verrin Ariane	Avocate et élue UMP	UMP
11/09/05	Autain Clémentine	Adjointe au maire de Paris chargée de la jeunesse	PC
18/09/05	Ferrand Olivier	Maire adjoint du 3e arrondissement	PS
25/09/05	Aeschlimann Manuel	Député UMP des Hauts de Seine, maire d'Asnières	UMP
02/10/05	Batho Delphine	Secrétaire nationale PS déléguée à la sécurité	PS
02/10/05	Moutouh Hugues	Conseiller technique de Nicolas Sarkozy	UMP
09/10/05	Chatel Luc	Porte-Parole de l'UMP	UMP
09/10/05	Lepetit Annick	Porte-parole du PS	PS
16/10/05	Aeschlimann Manuel	Député UMP des Hauts de Seine, maire d'Asnières	UMP
23/10/05	Baumel Laurent	Secrétaire national du PS aux études	PS
23/10/05	Bougrab Jeanette	Secrétaire nationale UMP	UMP
30/10/05	Ferrand Olivier	Maire adjoint du 3e arr., ancien conseiller de Lionel Jospin	PS
06/11/05	Hamon Benoît	Député "Nouveau parti Socialiste"	PS
06/11/05	Moutouh Hugues	Conseiller technique de Nicolas Sarkozy	UMP
13/11/05	Bougrab Jeanette	Secrétaire nationale UMP	UMP
13/11/05	More Henri Eugène	Maire adjoint de La Courneuve	PC
27/11/05	Desir Harlem	Député européen PS, ex-président de SOS Racisme	PS
27/11/05	Standaert Sylvain	Responsable CFDT île-de France	CFDT

04/12/05	Chartier Jérôme	Député UMP du Val d'Oise	UMP
11/12/05	Pécresse Valérie	Député des Yvelines et porte parole UMP	UMP
18/12/05	Ferrand Olivier	Maire adjoint du 3e arr., ancien conseiller de L. Jospin	PS
<b>Blog Note</b>			
15/06/06	Barnier Michel	Ancien ministre	UMP
03/11/06	Rocard Michel	Ancien ministre	PS
<b>Touche pas à ma planète</b>			
07/05/06	Kerckhove Stephen	Délégué général "Agir pour l'Environnement"	
07/05/06	Lemaire Gilles	Ex Secrétaire National des Verts	
08/05/06	Contassot Yves	Chargé Espaces verts mairie de Paris	Les Verts
15/05/06	Ould Khelifa Saïd	Réalisateur algérien	
11/06/06	Depret Nicolas	Réseau "Sortir du Nucléaire"	
11/06/06	Marillier Frédéric	Greenpeace	Greenpeace
31/07/06	Giran Jean-Pierre	Maire UMP de Châtenay en France	UMP
31/07/06	Urbano Serge	Vice-président France Nature environnement	
10/09/06	Cochet Yves	Député vert de Paris	Les Verts
10/09/06	Boussena Sadek	CNRS Grenoble- ancien ministre énergie Algérien	
17/09/06	Masson Michel	Vice-président FNSEA	FNSEA
24/09/06	De Grissac Philippe	Secrétaire général LPO	
24/09/06	Coste Thierry	Conseiller Fédération national de la chasse	
01/10/06	Lepage Corinne	Présidente Cap 21	Cap 21
01/10/06	Lipietz Alain	Député vert Européen	Les Verts
01/10/06	Lepeltier Serge	Ancien ministre de l'écologie, maire de Bourges	UMP
08/10/06	Audier Henri	Collectif Sauvons la Recherche	
08/10/06	Bardet Jean	Député Val d'Oise UMP	UMP
15/10/06	Lalonde Brice	Président Génération Écologie	Génération Ecologie
22/10/06	Cuypers Pierre	Chambre d'agriculture, Pt assoc dvlpt carburant agricole, FNSEA	
22/10/06	Glucksman Jerzy	Directorat Général Agriculture et développement rural	
29/10/06	Olivier Dominique	Secrétaire confédéral en charge de la santé au travail, CFDT	CFDT
29/10/06	Clemencin Aurèle	Chargé de mission, Greenpeace France	Greenpeace
12/11/06	Nikonoff Jacques	Président d'ATTAC	ATTAC
19/11/06	Fagniez Pierre-Louis	Député UMP	UMP
27/11/06	Bernard Jean-Félix	Élu Vert, conseil régional IDF	Les Verts
17/12/06	Boutier-Guerive Gaëlle	WWF	WWF
<b>2<sup>ème</sup> Chance</b>			
12/06/05	Strauss-Kahn Dominique	Membre du PS	PS
02/07/05	Dutheil Renaud	Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat ...	UMP
<b>Solidarité</b>			
12/04/05	Mattei Jean-François	Président de la Croix Rouge, Ancien ministre	
18/04/05	Guedj Nicole	Secrétaire d'État aux droits des victimes	UMP
14/06/05	Delavoye Jean Paul	Médiateur de la République	
<b>Dites Moi tout</b>			
11/10/06	Peillon Vincent	Membre Nouveau Parti Socialiste (NPS)	PS
15/11/06	Dassault Olivier	Député UMP	UMP
29/11/06	Dassault Olivier	Député UMP	UMP
13/12/06	Strauss-Kahn Dominique	Membre du PS	PS
<b>L'été de...</b>			
27/07/05	Tibéri Jean	Ancien maire de Paris	UMP